



## **Accompagnement clé en main**

### **Contexte**

Saint-Lô Agglo a été reconnu comme « Territoire Normandie Haies » par la Région Normandie en 2023. Un plan d'actions a été élaboré sur la période 2023-2025, dont notamment la plantation de haies bocagères sur l'ensemble du territoire.

*Cela permet de faire suite au « Plan bocage » 2019-2022 de l'Agglo*

Financé par le Département et réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

### **Le programme**

Cette action s'adresse aux agriculteurs, propriétaires fonciers, entreprises et collectivités locales pour des projets de création ou de restauration de haies, à plat ou sur talus, supérieurs à 100 mètres.

Les projets doivent permettre de restaurer ou conforter la trame verte sur le territoire de Saint-Lô Agglo. L'ensemble des communes de la communauté d'agglomération sont concernées.

Le Plan bocage a permis la plantation d'environ 27 km de haies sur quatre saisons de plantation. Un objectif de 10 kilomètres de haies créées ou restaurées par an est fixé pour cette action.

Déroulement des opérations.

### **Déroulement des opérations**

1. Sollicitation de l'intéressé(e)
2. Étude du projet par le technicien bocage et concertation avec l'intéressé(e)
3. Signature d'une convention entre le ou les bénéficiaires et Saint-Lô Agglo par suite de l'accord trouvé pour les travaux
4. Suivi du bon déroulement des travaux

*Les travaux et le poste du technicien bocage sont cofinancés à 80 % par l'Union européenne et à 20 % par Saint-Lô Agglo.*

## CONTACT



AGENT SAINT-LÔ AGGLO

**Samuel CISSEY**

**Technicien bocage**

06 60 46 72 97

Courriel

©SAINT-LÔ AGGLO



CONTACTEZ-NOUS

**SAINT-LÔ AGGLO**

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00